



Durée : 7h soit 1 jour



Intervenants :

Arnaud SCHMITT, vétérinaire Vêto
Conseil Alsace, formateur BEA
Chloé SCHNELLER, Bio en Grand Est

Responsable de formation :

Chloé SCHNELLER, Bio en Grand Est
chloe.schneller@biograndest.org
☎ 06 66 71 42 62

Prérequis : aucun

Tarifs :

| | | |
|----------------------------------|---|--------------|
| | Adhérent | Non adhérent |
| | <i>Coût pris en charge par VIVEA dans la limite du plafond annuel</i> | |
| Stagiaire contributeur VIVEA | | |
| Stagiaire non contributeur VIVEA | 203 € | 304,50 € |
| Demi-tarif | 101,50 € | 152,25 € |

Pour les stagiaires non contributeurs Vivea, des financements sont possibles, consultez notre site pour plus d'informations biograndest.org/seformer

Si vous êtes en situation de handicap, contactez le responsable de la formation afin de connaître les modalités d'accueil possible.

Bio en Grand Est est certifié pour son activité de formation.



Indice de satisfaction des stagiaires : Nouvelle formation

Objectif :

Approfondir ses connaissances sur la prévention et la gestion d'une atteinte du bien-être animal en lien avec la santé et avec l'environnement.

Méthodes pédagogiques :

Diaporama, support audio-vidéo, photothèque, échanges dirigés, études de cas.

Moyens d'évaluation :

Questionnaire d'auto-évaluation en entrée et sortie de formation.

Programme de la formation :

| | | |
|--|---------------------|--|
| <p>Mardi 10 janvier 2023</p> <p>9h-12h30</p> | <p>Schiltigheim</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Définitions du bien-être animal - Importance du bien-être animal dans l'amélioration de la production - Identification des comportements de souffrances, de blessures en élevage de poulet de chair - Attrapage et enlèvement, gestion de la douleur lors des manipulations - Gestion des animaux malades et de la douleur |
| <p>Mardi 10 janvier 2023</p> <p>13h30-17h</p> | <p>Schiltigheim</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Choix d'un thème sur la santé et lien au bien-être : <ul style="list-style-type: none"> • Actions à mettre en place dès l'observation de l'atteinte au bien-être animal • Facteurs de risque à identifier • Mesures à mettre en place pour prévenir les atteintes au bien-être animal (prophylaxie vaccinale) - Environnement de l'élevage et lien au bien-être : le démarrage et la qualité d'eau <ul style="list-style-type: none"> • Actions à mettre en place dès l'observation de l'atteinte au bien-être animal • Facteurs de risque à identifier • Mesures à mettre en place pour prévenir les atteintes au bien-être animal |

Bulletin d'inscription à la formation : « Prévenir et gérer une atteinte pour assurer le bien-être de ses volailles »

Nom : _____

Prénom : _____

Structure : _____

Tel : _____

Adresse : _____

Mail : _____

Date de naissance : ____/____/____

Statut à la MSA (être à jour de ses cotisations)

- Chef d'exploitation
- Conjoint(e) collaborateur(trice)
- Aide familiale
- Cotisant(e) solidaire
- Salarié(e)
- Autre – précisez :

Coupon à renvoyer par mail ou courrier avant le 06/01/23

chloe.schneller@biograndest.org

2 allée de Herrlisheim – 68000 COLMAR